

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE SEIZE

ET VINGT-HUIT JUILLET

A LA REQUETE DU :

Société **CREDIT FONCIER DE FRANCE**, société anonyme au capital de 1.331.400.718,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542029848, dont le siège social est 19 RUE DES CAPUCINES à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.

REPRESENTE PAR :

Maître **Vincent RIEU**, Avocat associé de la SCP DENEL – GUILLEMAIN – de CROZALS – TREZEGUET - SURVILLE, avocats à la Cour d'Appel de Montpellier et y demeurant 23 bis rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER, au cabinet duquel il est fait élection de domicile sur le présent et ses suites.

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte de Maître Agnès MAURIN, notaire associé à GIGNAC, en date du 31 mai 2016, contenant par le CREDIT FONCIER DE FRANCE, à prêt d'une somme de 111 235 euros outre intérêts conventionnels au taux révisable initial de 3,90% l'an, frais et accessoires.

Je, Jean-Christophe MOUTON Huissier de Justice associé, membre de la SCP MOUTON Jean-Christophe - LE FLOCH Thierry, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de MONTPELLIER (34000) -29 et 31 Boulevard Berthelot, Résidence l'Orangerie, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, la susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière adressé à l'entité requise par exploit de Maître Jean-Christophe MOUTON, Huissier de Justice associé à la résidence de MONTPELLIER, le 07 juillet 2016.

AINSI QU'IL SUIT :

Désignation :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, dépendant d'un ensemble immobilier dénommé **RESIDENCE APPART'CITY** sis à MONTPELLIER, **29 et 31 Boulevard Berthelot**, cadastré section ET n°262 pour 15 a 65 ca et ET n°263 pour 15 a 97 ca, savoir :

- le lot 248 : un **appartement** situé au **2^{ème} étage portant le n°216** et les 53/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
- le lot 14 : un **emplacement de stationnement** situé au niveau R-2 et les 5/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Ledit ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître Agnès MAURIN, notaire à GIGNAC, le 16 janvier 2007 publié le 8 février 2007 volume 2007 P n°2062.

Je me suis par conséquent rendu dans ladite commune, où j'ai procédé en présence de Mme PICOS, Directrice du site et de la LOGIS EXPERTISES, au descriptif suivant :

SYNDIC :

APPARTEMENT GESTION SERVICE SYNDIC – **A.S.G.S** – 125 rue Gilles Martinet – 34000 MONTPELLIER

LOYER TRIMESTRIEL :

Demande formulée auprès du gestionnaire restée sans réponse à ce jour (emeline.cluzel@appartcity.com)

D'une surface « Loi Carrez » de 18,84 m², l'appartement est actuellement non occupé mais fait l'objet d'un bail commercial avec la SOCIETE APPART'CITY - 125 RUE GILLES MARTINET à MONTPELLIER (34000) (non communiqué malgré mes demandes).

Situé au cœur du quartier GAMBETTA à MONTPELLIER et à proximité de la Gare Saint Roch, l'appartement s'intègre dans une résidence d'hôtellerie construite en 2008 et laissée en parfait état.



L'APPARTEMENT n°216 – 2^{ème} étage :

L'appartement se compose :

D'une kitchenette aménagée.

D'une chambre indépendante avec bureau et placard aménagé donnant sur un espace vert sans vis-à-vis.

D'une salle d'eau comportant une douche, une vasque encastrée et un WC.

Et d'une place de parking au sous-sol.

Observations complémentaires :

- L'appartement est en excellent état d'entretien.
- Un ballon d'eau chaude individuel accompagne cet appartement.
- L'appartement est équipé d'une climatisation réversible gainable et individuelle
- Les volets roulants sont manuels – menuiseries PVC.
- Les murs, recouverts d'une toile peinte en blanc, ne supportent aucun défaut significatif.
- Le revêtement de sol, constitué d'un carrelage de couleur claire et de moquette (légèrement usagée) est laissé en parfait état d'entretien.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit.

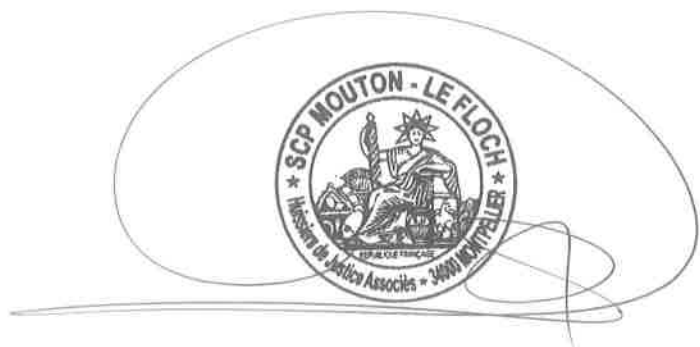




Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4



Photo n° 5



Photo n° 6



Photo n° 7



Photo n° 8

CHOISISSEZ LA FORMULE QUI VOUS CONVIENT

- 1 DE 1 À 3 NUITS : Formule hébergement seul, sans ménage
- 2 DE 4 À 14 NUITS : Tarif dégressif à partir de la 4^{ème} nuit, avec un ménage hebdomadaire inclus
- 3 DE 15 À 27 NUITS : Tarif dégressif à partir de la 15^{ème} nuit, avec un ménage hebdomadaire inclus
- 4 A PARTIR DE 28 NUITS : Tarif long séjour sur demande, avec un ménage inclus tous les 15 jours

BIENVENUE DANS LE GROUPE APPART'CITY.

Type d'appartement	De 1 à 3 Nuits		De 4 à 14 Nuits		De 15 à 27 Nuits		A partir de 28 Nuits	Période événementielle	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi		Mini	Maxi
Studio (2 pers.)	49.9€	119.9€	39.9€	119.9€	34.9€	119.9€	Sur demande	131.9€	143.9€
Grand Studio (3 pers.)	54.9€	131.9€	43.9€	131.9€	38.9€	131.9€	Sur demande	145.9€	158.9€
Grand Studio Supérieur (3 pers.)	59.9€	143.9€	47.9€	143.9€	41.9€	143.9€	Sur demande	158.9€	172.9€
T 2 (4 pers.)	87.9€	209.9€	69.9€	209.9€	61.9€	209.9€	Sur demande	230.9€	251.9€
T 2 Supérieur (4 pers.)	99.9€	239.9€	79.9€	239.9€	69.9€	239.9€	Sur demande	263.9€	287.9€
T 3 (4 pers.)	104.9€	251.9€	83.9€	251.9€	73.9€	251.9€	Sur demande	276.9€	302.9€

Tarifs publics⁽¹⁾ : Prix minimum et maximum TTC en euro par nuit et appartement. Les prix incluent le frais de toilette et de literie fournis à l'arrivée. Taxe de séjour et services à la carte en supplément. ⁽²⁾Tarifs sans conditions particulières.

PERIODES EVENEMENTIELLES : Du 15/02/2016 au 17/02/2016, Du 29/03/2016 au 31/03/2016, Du 04/04/2016 au 06/04/2016, Du 18/06/2016 au 24/06/2016, Du 12/07/2016 au 14/07/2016.

CHECK IN : A partir de 15H00 (En cas d'arrivée anticipée une mise au lit sera effectuée à hauteur de 04 heures)
CHECK OUT : Jusqu'à 11H00 (En cas de départ anticipé une mise au lit sera effectuée à hauteur de 04 heures)

TARIFS PRESTATIONS :
• Petit déjeuner (sur place) : A partir de 2.90€ • Taxe de séjour : 0.85€ / nuit et par personne
• Internet wifi : 2€ / jour • Lit bébé (selon disponibilité) : De 1 à 3 nuits : 5€ / nuit - De 4 à 14 nuits : 2.50€ / nuit - A partir de 15 nuits : 1.50€ / nuit

⁽¹⁾ Retrouvez l'ensemble des prestations et services à la carte dans le livret d'accueil disponible à la réception et dans votre appartement.
⁽²⁾ Tous nos tarifs sont exprimés T.T.C., service compris en Europe, hors taxe de séjour. En cas de modification de la destination, veuillez vous référer à nos conditions générales d'utilisation disponibles sur le site internet de votre établissement.

Photo n° 9



Photo n° 10